

DES CLÉS

POUR L'ORIENTATION APRÈS LA 3^È

LES PROFESSIONS AUTOUR DES MUSIQUES ACTUELLES

LA CARÈNE

SALLE DES MUSIQUES ACTUELLES · BREST

CONCERTS · STUDIOS · RESIDENCES · ATELIERS

SOMMAIRE

1. LES MUSIQUES ACTUELLES, C'EST QUOI ?	3
Des racines afro américaines (1900-1950)	3
Les courants musicaux et quelques figures emblématiques : quatre grandes catégories	4
2. LES PROFESSIONS LIÉES AUX ARTS DU SPECTACLE	5
Les métiers du spectacle	5
Les métiers autour des arts et du spectacle	6
Les professions culturelles	6
3. LES MÉTIERS D'UNE SALLE DE MUSIQUES ACTUELLES : L'EXEMPLE DE LA CARÈNE	7
Les métiers de La Carène	7
Les métiers de l'Administration et de la Production	7
Les métiers de la Communication et de la Médiation	7
Les métiers de la Technique	8
4. LES FORMATIONS DANS LE SECTEUR CULTUREL : DIPLÔMES ET EXPÉRIENCES, CONSTRUIRE SON PARCOURS DÈS LA 3^e	9
Les formations après le collège	9
5. POUR ALLER PLUS LOIN : L'APRÈS 3^e, ORIENTATION ET PREMIÈRES EXPÉRIENCES PROFESSIONNELLES	11

1. LES MUSIQUES ACTUELLES, C'EST QUOI ?

DES RACINES AFRO AMÉRICAINES (1900-1950)

Les Musiques Actuelles sont nées de la rencontre entre « musiques noires » et « musiques blanches » aux États-Unis d'Amérique, à la fin du 19^e siècle. Quatre influences majeures ont contribué à leur naissance :

- la musique rurale noire : le blues et les traditions antérieures comme le chant de travail ou « work songs »,



Les work songs, basés sur un système de dialogue (« call and response ») hérité des chants traditionnels africains, servaient aux esclaves africains dans les champs de coton à maintenir la cadence de travail et à se donner du cœur à l'ouvrage.

À ÉCOUTER : Robert Johnson (1911-1938), une des légendes du blues.

À VOIR : Une série de sept films de Martin Scorsese, *Martin Scorsese presents... The blues* (2003).

- la musique religieuse noire : le negro spiritual (chants d'églises) puis gospel,



Issu à l'origine des cérémonies religieuses des esclaves noirs, le negro spiritual est un dialogue entre un meneur et l'assistance qui lui répond avec ferveur. Le gospel (de « God spell », qui signifie « Evangile ») est la forme moderne du negro spiritual.

C'est une expression collective et musicale propre à la communauté noire américaine, influencé par la culture africaine, l'improvisation du jazz, les airs populaires... avec un message d'espoir.

À ÉCOUTER : Des airs de gospel : *Happy Day, Oh Freedom, When The Saints...*

- le ragtime puis le jazz. Le jazz est issu de la rencontre entre musiques européennes et musiques noires,



Précurseur du jazz, le ragtime se caractérise par l'apparition d'un rythme syncopé (« ragged time » signifie « tempo déchiqueté »), et était un genre joué le plus souvent au piano.

Outre les musiques noires comme le ragtime ou le blues, dont il a gardé l'improvisation, le jazz a été influencé par les musiques européennes, notamment par l'utilisation d'instruments d'orchestre (cuivres, batterie...). Né dans les milieux noirs populaires, il a peu à peu gagné ses lettres de noblesse et a donné naissance à de nombreux sous-genres (swing, be-bop, jazz rock...).

À ÉCOUTER : *The Entertainer* de Scott Joplin, Louis Armstrong, Ray Charles, Billie Holiday...

À VOIR : *Ray*, de Taylor Hackford qui retrace la vie de Ray Charles (Oscar du meilleur acteur pour Jamie Foxx, 2004).

- le ragtime puis le jazz. Le jazz est issu de la rencontre entre musiques européennes et musiques noires.



Précurseur du jazz, le ragtime se caractérise par l'apparition d'un rythme syncopé (« ragged time » signifie « tempo déchiqueté »), et était un genre joué le plus souvent au piano.

Outre les musiques noires comme le ragtime ou le blues, dont il a gardé l'improvisation, le jazz a été influencé par les musiques européennes, notamment par l'utilisation d'instruments d'orchestre (cuivres, batterie...). Né dans les milieux noirs populaires, il a peu à peu gagné ses lettres de noblesse et a donné naissance à de nombreux sous-genres (swing, be-bop, jazz rock...).

À ÉCOUTER : *The Entertainer* de Scott Joplin, Louis Armstrong, Ray Charles, Billie Holiday...

À VOIR : *Ray*, de Taylor Hackford qui retrace la vie de Ray Charles (Oscar du meilleur acteur pour Jamie Foxx, 2004).

LES COURANTS MUSICAUX ET QUELQUES FIGURES EMBLÉMATIQUES : QUATRE GRANDES CATÉGORIES

• le Jazz et les Musiques Improvisées

Ragtime (ex: Scott Joplin, Joseph M. Daly), *Boogie Woogie* (Jimmy Blithe, CowCow Davenport), *Nu Jazz* (The Cinematic Orchestra, Saint Germain).

• les Musiques Traditionnelles et les Musiques du Monde

Musiques traditionnelles (Mamady Keita), *Musiques du monde* (Youssou'n'Dour, Manu Dibango).

• la Chanson

Gainsbourg, les Têtes Raides, Vincent Delerm, La Tordue...

• les Musiques Amplifiées (voir page suivante).

Elles sont divisées en trois sous-familles :

• Rock et dérivés

Rock psychédélique (Les Beatles, Pink Floyd), *Punk Rock* (Sex Pistols, the Clash), *Blues* (Robert Johnson), *Pop* (Les Beatles, Oasis), *Heavy Metal* (Led Zeppelin, Black Sabbath).

• Black music

Rap (Grand Wizard Theodore, Public Enemy), *R'n'B* (Mickael Jackson, Whitney Houston), *Ska* (Skatalites, Owen Gray), *Reggae* (Bob Marley, Peter Tosh), *Ragga* (Shinehead, Sly §Robby), *Dub* (Lee Perry, King Tubby), *Soul* (Aretha Franklin, Alice Russel), *Funk* (James Brown, Sly and The Family Stone).

• Musiques Electroniques

Pierre Shaeffer, Kraftwerk, The Prodigy

POUR ALLER UN PEU PLUS LOIN : QUELQUES CARACTERISTIQUES DES MUSIQUES ACTUELLES

Le terme de « musiques actuelles » est apparu, en France, pour la première fois, à la fin des années 1970, il désignait alors la musique pop et la culture rock. Aujourd'hui, les musiques actuelles ne désignent pas un genre musical particulier, mais englobent un ensemble de pratiques musicales, déterminées par plusieurs critères :

- Elles sont généralement qualifiées de musiques populaires, car accessibles au tout public (différentes générations, classes sociales...)
- Elles prennent toute leur dimension sur scène lors des concerts, la notion de spectacle étant primordiale. C'est ce qui les rattache au domaine des arts du spectacle vivant.
- Elles se définissent généralement par le fait qu'il n'existe pas de transmission écrite (solfège) de ces musiques et par le fait qu'elles soient amplifiées.
- Enfin, elles se définissent par opposition aux musiques classiques, anciennes, baroques, folkloriques et contemporaines.

Passées de sous-cultures « underground » à cultures reconnues, elles ont récemment pris une place importante dans les politiques culturelles publiques et ont contribué à l'émergence de nouvelles professions dans le secteur culturel.

L'AMPLIFICATION :

À partir des années 1930, l'apparition de l'électricité dans la musique entraîne d'abord l'usage de l'**amplification** puis de l'**enregistrement**. Ces modifications auront beaucoup d'effets dans la création : en offrant la possibilité de « transporter » la musique, l'enregistrement va permettre de prendre conscience de la diversité culturelle mondiale, et les musiques vont peu à peu se métisser sous une multitude d'influences nouvelles.

L'**amplification** (utilisation d'un microphone devant les instruments et la voix) va modifier la hiérarchie sonore des instruments, et donc les modes de création. Par exemple, la guitare, qui a naturellement un son moins puissant que d'autres instruments, va pouvoir être intégrée dans les orchestres. Elle deviendra d'ailleurs l'un des instruments star du 20^e siècle...



2. LES PROFESSIONS LIÉES AUX ARTS DU SPECTACLE

LES MÉTIERS DU SPECTACLE

Les professions autour des musiques actuelles font partie du secteur « spectacle vivant », qui englobe aussi la danse, le théâtre, le cirque, les arts de la rue... Ce domaine mobilise de nombreuses professions au sein de structures variées, qui travaillent en partenariat afin de mener à bien des projets : monter et diffuser un spectacle en tournée, construire la saison d'une structure culturelle, organiser des stages de découverte et de formation...

Les artistes de spectacle : le métier des feux de la rampe...

Sur la scène, sous les projecteurs, les artistes sont la première et la plus importante profession du spectacle ; c'est aussi l'une des plus difficiles et des plus précaires. Outre, bien sûr, une solide formation dans une ou plusieurs disciplines artistiques, à remettre à jour et à enrichir régulièrement, il est préférable d'ajouter plusieurs cordes à son arc en se formant également à la technique, voire à l'administration de spectacles (nécessaire pour chercher des financements et promouvoir son art), et à la transmission pédagogique.

Un artiste peut s'épanouir au sein d'un ou plusieurs groupes ou compagnies, animer des ateliers de pratiques amateurs ou de stages de formation... Il est très souvent nécessaire de cumuler plusieurs projets pour se faire connaître et vivre correctement. A partir de là, un artiste est souvent en déplacement et doit être plutôt disponible et organisé. Rigueur, travail, polyvalence et surtout passion sont les moteurs à avoir pour espérer percer un jour.

EXEMPLES : musicien, chanteur, danseur, comédien, metteur en scène, marionnettiste, circassien, scénographe, artiste intervenant en milieu scolaire...

Les métiers de l'administration et de la production :

Ces professionnels assurent le bon déroulement de tout projet artistique. Ils maîtrisent toutes les règles administratives, juridiques et fiscales pour mener à bien ce projet : droits d'auteurs, cachets, contrats... Ces fonctions nécessitent d'avoir à la fois de solides connaissances dans la discipline artistique concernée et des capacités de gestion de projet. Autonomie, rigueur ainsi que de réelles compétences relationnelles et rédactionnelles sont également vivement recommandées.

EXEMPLES : directeur de structure culturelle, chargé de la programmation, assistant-secrétaire de direction, administrateur, comptable, manager culturel, chargé de communication, secrétaire générale, attaché de presse, conseiller artistique, directeur de projet, administrateur de production, tourneur...

Les métiers de la médiation et des relations publiques :

La relation humaine est au cœur de ces professions, puisqu'il s'agit de promouvoir un projet artistique, soit en direction du public le plus large possible, soit en direction d'un public spécifique. Ces professionnels se chargent d'expliquer le projet en fonction de l'interlocuteur. De très bonnes capacités relationnelles et rédactionnelles, ainsi qu'un véritable intérêt pour le projet artistique et une très bonne culture générale sont nécessaires pour exercer ces métiers.

EXEMPLES : graphiste, maquettiste PAO, chargé de diffusion, médiateur culturel, responsable de l'information, documentaliste, chargé des relations avec le public, chargé de l'action culturelle, chargé de l'accueil...

Les métiers de la technique :

Ces métiers sont chargés de produire les plus beaux effets de sons, d'éclairage et de décors sur la scène et de veiller à la sécurité du public et des artistes. Ce sont également eux qui s'occupent de remédier aux pannes. Pour exercer ces professions, outre bien sûr la passion du spectacle, il faut également posséder des connaissances en électricité, savoir les adapter à une salle de spectacle, de l'habileté manuelle, et être formé à la sécurité des Etablissements Recevant du Public. Polyvalence et aisance relationnelle sont également nécessaires.

EXEMPLES : directeur technique, régisseurs, costumier, accessoiriste, maquilleur, technicien son, technicien lumière, réalisateur pyrotechnique, peintre décorateur, chef machiniste, dessinateur DAO/CAO, constructeur machiniste, opérateur projectionniste...

LES MÉTIERS AUTOUR DES ARTS ET DU SPECTACLE

Les métiers de l'enseignement et de la recherche :

enseignant chercheur, conférencier, professeur d'université en arts, en arts du spectacle, en sciences humaines...

Les métiers de l'animation socioculturelle :

animateur, directeur de centres de loisirs, de centre socioculturels, intervenant formateur...

L'art-thérapie est également une branche qui peut être complémentaire d'un autre domaine de compétence, comme la musique, l'animation ou la médecine.

LES PROFESSIONS CULTURELLES

Les métiers des musiques actuelles font partie des professions culturelles. Celles-ci englobent aussi les professions de l'audiovisuel et du spectacle, des arts plastiques et des métiers des arts, les professions littéraires, les professions de la documentation et de la conservation, les professions de l'enseignement artistique et les architectes.

LES STRUCTURES CULTURELLES DANS LESQUELLES ON RETROUVE CES MÉTIERS :

- les structures de création (groupes de musique, compagnies de danse...)
- les centres de promotion, de diffusion et de formation (centres culturels, écoles de musique, salles de musiques, théâtres...)
- les organismes de la fonction publique (mairies, ministère de la culture, collectivités territoriales...) et les organismes de financements (Etat, Région, mécènes...)
- les centres d'animation socioculturelle (centres de loisirs, centre socioculturels, maisons pour tous, patronages laïques...)
- les établissements de recherche (Université, cabinets d'experts...)

3. LES MÉTIERS D'UNE SALLE DE MUSIQUES ACTUELLES : L'EXEMPLE DE LA CARÈNE

La Carène est une Salle de Musiques Actuelles (SMAC). C'est un lieu de création, de diffusion et de promotion de ces musiques. Les projets qu'elle porte impliquent un travail de relations en partenariat, afin de tisser un réseau reliant artistes, financeurs et publics. Son activité principale est la **diffusion** de concerts.

Dans ses missions, on retrouve aussi un **accompagnement à la création et à la professionnalisation** :

- l'accompagnement artistique : accueil d'artistes en résidence, mise à disposition de studios de répétition et
- d'enregistrement, aides techniques, conseil artistique...
- la structuration professionnelle : aide à la construction des projets artistiques et professionnels].

La Carène est également un **centre de ressources et d'information**, destiné aussi bien aux professionnels du secteur des musiques actuelles et aux musiciens amateurs qu'au public large en général. Les informations disponibles à ce centre de ressources couvrent les différents aspects du secteur des musiques actuelles : législation, technique, formation...

L'**action culturelle** consiste quant à elle à mettre en place des projets culturels dans lesquels sont réunis artistes et publics. Ce métier comporte une importante dimension de projet social, car il s'agit d'élaborer des rencontres entre des univers qui ne se croisent jamais (entre disciplines artistiques et certains publics notamment), avec des partenariats entre les structures sociales, éducatives et culturelles. Ainsi, des lycéens professionnels vont créer un spectacle son et lumière au sein de leur établissement ; des personnes en grandes difficultés sociales vont peu à peu apprendre, au cours d'ateliers, à jouer ensemble...

LES MÉTIERS DE LA CARÈNE

Pour que de telles missions soient mises en œuvre, des professionnels travaillent de la conception jusqu'à l'aboutissement des projets. Ces métiers se découpent en plusieurs branches :

LES MÉTIERS DE L'ADMINISTRATION ET DE LA PRODUCTION

Dans l'ombre du concert, au service des artistes...

Le directeur : il donne son sens et son impulsion au projet culturel sur lequel il a été nommé. Il assume la responsabilité de l'ensemble de l'équipement, des personnels et des activités. C'est lui qui apporte à l'équipe une vision à long terme qui permet de donner du sens à l'investissement de chacun ; il détermine les priorités et centre le travail sur les buts recherchés.

Le programmeur : curieux et à l'affût de toutes les nouvelles tendances des musiques actuelles, il établit la programmation musicale de La Carène (choix des artistes, création de festivals...), gère la production de la programmation (budgets, contacts...), l'accueil des artistes et le suivi relationnel avec les producteurs.

L'administratrice : elle gère La Carène au quotidien : les budgets, le personnel, les appels d'offres, le suivi financier de la programmation, les contrats de production...

La comptable : elle est chargée de la gestion comptable et budgétaire de la structure, c'est-à-dire qu'elle comptabilise toutes les entrées (recettes) et sorties d'argent (dépenses) de La Carène : salaires des personnels, achat et vente des spectacles, des boissons...

LES MÉTIERS DE LA COMMUNICATION ET DE LA MÉDIATION

Entre le public et les artistes : faire le lien, donner envie...

La chargée de la communication (relation presses) : elle est chargée de faire connaître La Carène, son projet, sa programmation, auprès de ses différents publics et interlocuteurs. Elle rédige les documents de communication (programmes, affiches, site Internet...) et en élabore la conception graphique. Enfin elle est l'interlocuteur privilégié de La Carène avec les partenaires média (presse, radio, TV).

La chargée d'action culturelle : elle met en place des actions de sensibilisation en direction de publics spécifiques (scolaires, hospitaliers, pénitentiaire, structures sociales...) : rencontres publics/artistes, atelier pour les tout petits, visites pédagogiques de La Carène, mise en place de stages et de formations, introduction aux métiers du spectacle pour les lycéens, concerts hors les murs ... Elle gère la production des actions culturelles qu'elle mène (budgets, contacts...).

La chargée du centre Information – Ressources : elle est chargée du fonctionnement global du centre information ressource : accueil et conseil, production et gestion des ressources (fond documentaire, espace multimédia). Elle organise des rencontres professionnels/artistes/publics et est chargée du suivi individuel des musiciens et groupes.

Le chargé des relations publiques et de la billetterie : il est l'interlocuteur privilégié des points de vente des concerts (Internet, disquaires, office du tourisme...). Il édite, gère et suit la vente des billets. Attaché aux relations avec les comités d'entreprises, il met en place les partenariats, les suit et les développe. Chargé des relations publiques, il étudie les différents publics et leurs demandes afin d'établir des politiques tarifaires : abonnements, réductions...



LES MÉTIERS DE LA TECHNIQUE

Un concert : une scène, du son, de la lumière...

Le directeur technique : il est responsable de tous les équipements, c'est-à-dire les deux salles de concert, les studios et le matériel qui s'y trouve. Il pilote l'ensemble de l'équipe technique de La Carène, ainsi que les intermittents* employés sur des missions ponctuelles.

Les deux régisseurs studios, et le responsable de l'accompagnement de groupes : ils ont pour mission d'accueillir et d'accompagner, dans leur parcours artistique, les groupes en répétition aux studios de La Carène. Le régisseur spécialisé en Musique Assistée par Ordinateur (MAO) dispense également des formations et accompagne les musiciens qui utilisent ces nouvelles technologies dans leurs créations. Ce sont également eux qui gèrent les plannings et le matériel des studios de répétition et d'enregistrement.

Le régisseur général : il coordonne les aspects techniques lors de l'accueil des productions : les techniciens et intermittents, le matériel scénique, la logistique générale... Il est responsable de la préparation technique et de la maintenance de l'équipement.

Le technicien son : c'est le technicien que vous voyez derrière la console son lors des concerts. Il prépare le son des concerts avec les musiciens sur scène au cours des balances. Il règle le son de chaque instrument (voix y compris) en jouant sur les notions de volume (en décibel), de fréquence (grave ou aigu) et/ou sur les effets (échos, distorsions...). Avec sa table de mixage, il mixe les groupes lors des concerts, c'est-à-dire qu'il fait ressortir chaque instrument (voix, guitare, batterie...) afin qu'ils soient entendus de manière égale à travers les enceintes de façade et que la musique apparaisse au plus juste.

La technicienne lumière (ou éclairagiste) : lors des concerts, elle conçoit et met en place les éclairages de la scène (les « plans feux »). La création lumière fait partie intégrante du spectacle, elle souligne et accompagne le jeu des musiciens. L'éclairagiste est aussi responsable du matériel technique qu'elle utilise.

Le responsable bar et accueil sécurité des publics : interlocuteur privilégié au contact direct avec le public, c'est lui qui organise le planning des barmen et gère les stocks de boissons. Il est également formé pour assurer la sécurité des spectateurs. Son métier requiert rigueur, souplesse et polyvalence.

* Un intermittent du spectacle est une personne qui travaille par intermittence (alternance de périodes d'emploi et de chômage) pour des entreprises du spectacle (cinéma, télévision, théâtre ou autre spectacle vivant). On distingue deux catégories d'intermittents du spectacle : les techniciens et les artistes.

4. LES FORMATIONS DANS LE SECTEUR CULTUREL : DIPLÔMES ET EXPÉRIENCES, CONSTRUIRE SON PARCOURS DÈS LA 3^È

LES FORMATIONS APRÈS LE COLLÈGE

Quelque soit le type de formation, de nombreux enseignements et spécialisations peuvent orienter vers les métiers des arts et de la culture. Chacune de ces formations peut en plus être ensuite suivie d'une autre, ce qui permet d'acquérir des compétences complémentaires et de préciser sa qualification.

LA VOIE PROFESSIONNELLE

CAP (Certificat d'Aptitude Professionnelle) et BEP (Brevet d'Etudes Professionnelles)

Certaines de ces formations professionnalisantes courtes (deux ans après la 3^e) peuvent permettre d'intégrer indirectement le milieu des musiques actuelles, après une spécialisation par des stages et/ou une poursuite d'études. Pour ces diplômes, l'**apprentissage en alternance** constitue la voie royale vers une insertion rapide dans la vie active. Voici quelques exemples de

- CAP et BEP attribuant des compétences pour le spectacle vivant :
- BEP secrétariat-comptabilité, pour intégrer les domaines de l'administration et de la production,
- CAP métiers du prêt-à-porter ou des accessoires de mode, BEP Arts de la mode et accessoires connexes pour les métiers du costume et de l'habillement,
- CAP Accessoiriste réalisateur,
- CAP opérateur-projectionniste,
- BEP ou CAP électronique ou électrotechnique, BEP bois et matériaux associés ou réalisations chaudronnées et structures métalliques pour les métiers de la technique,
- CAP Dessinateur d'exécution en communication graphique...

BMA (Brevet des Métiers d'arts)

Accessible aux titulaires d'un BEP ou d'un CAP de la même branche professionnelle, la formation au BMA dure deux ans. Il en existe deux qui mènent aux métiers du spectacle :

- BMA Graphisme et décor, option surfaces et volumes ou lettre et décor,
- BMA Technicien des métiers du spectacle, option techniques de l'habillement ou machiniste constructeur.

DTMS (Diplôme de Technicien des Métiers du Spectacle)

Après un BEP, le DTMS permet également d'intégrer le milieu du spectacle vivant. Il en existe deux :

- Le DTMS option Technique de l'Habillement, qui prépare au métier d'habilleur (présent dans 15 lycées, notamment au lycée Louis Armand, de Locminé [56],
- Le DTMS option Machiniste Constructeur, qui prépare au métier de constructeur de décor ou de technicien de plateau, présent dans deux lycées, à Paris et Sartrouville.

Cette formation de deux ans donne accès à un diplôme de niveau bac. Elle peut aussi être intégrée après un bac professionnel, général ou technologique, un BMA, voire un diplôme supérieur. Les candidats doivent être majeurs au mois de janvier de l'année scolaire. La sélection s'effectue sur dossier et entretien.

Le bac professionnel

Il peut également suivre le BEP ou le CAP.

Il en existe de nombreuses spécialités qui peuvent par la suite être rattachées aux métiers autour des musiques actuelles : Electrotechnique, Secrétariat, Artisanat et métiers d'art option communication graphique, Comptabilité...

LA FILIÈRE TECHNOLOGIQUE

Le BTMM (Brevet de Technicien des Métiers de la Musique)

Il peut être intégré directement après la 3^e. Outre les enseignements généraux, cette formation dispense des connaissances musicales et artistiques, mais aussi commerciale. Un stage en milieu professionnel de six semaines complète l'ensemble. C'est la formation la plus rapide pour ceux qui ne se destinent ni à la scène ni à l'enseignement, mais plutôt aux domaines de l'édition, de la production ou du commerce. Pour intégrer cette formation, il faut être admis en seconde générale ou technologique et réussir les tests musicaux d'entrée et l'entretien de motivation. Ce diplôme peut être obtenu au lycée du Sacré-Cœur de Saint-Brieuc (internat possible).

Le bac technologique TMD (Technicien de la Musique et de la Danse)

Option instrument ou danse, par exemple à Brest au lycée Fénelon.

D'autres bacs technologiques permettent de spécifier son parcours en direction de domaines qui peuvent donner accès au secteur des musiques actuelles ou du spectacle :

- STI (Sciences et Technologies Industrielles) option ISI (Initiation aux Sciences de l'Ingénieur), ou Arts appliqués option Culture design ou Création design,
- STT (Sciences et Technologies Tertiaires) option Initiation aux Sciences de l'Ingénieur ou spécialité Gestion de communication...

LA FILIÈRE GÉNÉRALE

Littéraire, Economique et Sociale, Scientifique

Il existe au lycée des options qui permettent de se familiariser avec les enjeux du secteur artistique : Musique, Arts plastiques, Théâtre, Cinéma-Audiovisuel, Histoire de l'Art, Danse, Cirque... Disponibles généralement en option facultative ou « lourde », seul le bac Littéraire permet de faire d'une option artistique sa spécialité.

Après le bac, on peut se consacrer à la pratique musicale en ENM (Ecole Nationale de Musique), en CRR (Conservatoire à Rayonnement Régional) ou en CRD (Conservatoire à Rayonnement Départemental).

Le CEPI (Cycle d'Enseignement Professionnel Initial), dispensé dans certains Conservatoires, donne accès à un DNOP (Diplôme National d'Orientation Professionnelle) et permet de commencer à professionnaliser un parcours artistique¹.

LES ÉTUDES SUPÉRIEURES

Les écoles spécialisées

Pour les intégrer, le bac n'est pas indispensable, la sélection se concentrera davantage sur l'importance des pratiques artistiques. Quelques grandes écoles artistiques françaises : la FEMIS à Paris, l'ENSATT à Lyon (avec une filière technique et une filière administration), le Conservatoire National de Paris...

Le DMA (Diplôme des Métiers d'Art)

Après le bac, le DMA Régie de Spectacle option lumière ou option son, disponible notamment au lycée Guist'hau à Nantes, forme en deux ans des régisseurs techniques.

Le BTS (Brevet de Technicien Supérieur)

On peut également intégrer après le bac un BTS, dans les domaines de la communication, de la gestion, de la comptabilité, du graphisme... Les BTS Métiers de l'audiovisuel option Gestion de production et option Métiers du son existent notamment au lycée Léonard de Vinci de Montaigu [85].

L'Université

Enfin, l'Université dispense des cursus en Arts du Spectacle et en Musicologie. Chaque cursus est spécifique à chaque Université, il ne faut donc pas hésiter à se renseigner pour mieux faire son choix. Les diplômes universitaires (Licence, Master, DEUST...) ne donnent pratiquement aucune compétence professionnelle ; ils sont donc à compléter par des expériences personnelles, comme des stages. Ces diplômes donnent également accès aux concours de l'enseignement : CAPES et Agrégation.

VALORISE TES PRATIQUES PERSONNELLES !

Dès le plus jeune âge, tout le monde peut rejoindre un cours de musique ou d'une autre discipline artistique dans une structure comme un Patronage Laïque, une Maison Pour Tous, une MJC, un centre socioculturel, une école municipale...

Les diplômes obtenus en ENM ou en CRR ont beaucoup de valeur si vous souhaitez vous orienter dans le domaine de la musique.

Le troisième cycle de Conservatoire est ainsi sanctionné par un CEM (Certificat d'Etudes Musicales) et le quatrième cycle par un DEM (Diplôme d'Etudes Musicales).

Même vous vous destinez davantage au côté technique ou administratif ou que vous n'allez pas jusqu'à l'obtention du diplôme, ces formations amateurs vous donneront une solide culture artistique précieuse pour travailler dans ce milieu.

Par ailleurs, une simple pratique régulière dans le cadre d'un atelier ou d'un groupe d'amis permet de vivre la création de l'intérieur, de se forger une culture artistique et constitue une première expérience dans ce domaine.

Enfin, il existe, parallèlement aux études, les brevets d'animation (BAFA, BEATEP...) qui permettent, dès l'âge de 17 ans, de travailler dans l'animation socioculturelle. Ces formations peuvent également être orientées dans l'animation d'ateliers d'éveil musical, en direction d'une tranche d'âge ou d'un public spécifique, dans la mise en œuvre de projets culturels...

Ici, le parcours de formation se construit en fonction du cadre de travail souhaité. Pour toutes les informations sur les stages de formation en animation, contacter la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports (DDJS) :

13 rue de la Palestine - 29196 QUIMPER Cedex - 02 98 64 99 00

<http://www.mjsbretagne.jeunesse-sports.gouv.fr/spip.php?rubrique3>

LES CLÉS DU SUCCÈS...

Un parcours scolaire diversifié

Dans notre société mutante, il est de plus en plus important de cumuler connaissances et compétences diversifiées, par exemple l'administrateur d'une salle de musiques doit posséder des bases solides en administration, en gestion, en comptabilité...mais également une solide culture générale, notamment dans le domaine des musiques actuelles et une bonne connaissance des réseaux culturels.

Une balance entre études et expériences professionnelles

Stages, voyages d'études, volontariat international, implication en milieu associatif, bénévolat... sont des premières entrées possibles dès le collège ou le lycée, dans le monde du travail. Elles sont fortement recommandées car elles sont la preuve pour le futur recruteur [de l'entreprise ou de l'école] d'un réel intérêt pour ces domaines, et de l'acquisition de « savoirs faire » et « savoirs être » qui ne s'apprennent pas à l'école.

Une pratique personnelle

Les personnes que l'on retrouve dans les métiers des arts et de la culture, sont généralement des passionnés dont l'implication personnelle passe par la pratique d'une activité artistique ou culturelle, ce qui est indéniablement un plus dans la construction du projet professionnel. De plus, si c'est sur scène que vous souhaitez faire carrière, si le bac n'est pas obligatoire pour intégrer les écoles, mais une pratique dès le plus jeune âge est indispensable.

¹ Attention, les cycles d'enseignement en Conservatoire sont en cours de réforme et tous les diplômes ne sont pas disponibles partout en France pour le même niveau. Renseigne-toi selon les Conservatoires.

5. POUR ALLER PLUS LOIN : L'APRÈS 3^È, ORIENTATION ET PREMIÈRES EXPÉRIENCES PROFESSIONNELLES

BIENVENUE DANS L'APRÈS 3^È : LES DIFFÉRENTS PARCOURS POSSIBLES...

- <http://www.curiosphere.tv/apres-la-3eme/>
- Fiche de réflexion et de bilan sur le projet professionnel : <http://www.ec29.org/images/article837contenu3022.pdf>
- Centre d'Informations et de Documentation Jeunesse : voir études, métiers, projets et initiatives, voyages... : www.cidj.asso.fr
- ONISEP (Office National d'Information sur les Enseignements et les Professions) : voir collégiens et fiches métiers : www.onisep.fr, ou www.nadoz.org pour les fiches formations.
- Liste des de quelques formations possibles dans les arts du spectacle : http://www.study.com/diplomes/art_formation.htm
- Pour ceux qui pensent se diriger vers des études longues : www.letudiant.fr

RESSOURCES SPÉCIALISÉES SUR LES MÉTIERS ET FORMATIONS DES ARTS ET DE LA CULTURE

- *Les Métiers du spectacle*, ed. ONISEP, coll. Parcours, 2005
- *Les Métiers de la musique et du son*, ed. l'Etudiant, coll. Métiers et Formations, 2005
- *Officiel de la musique 2008, guide annuaire des musiques actuelles*, ed. de l'IRMA, 2007
- Profil Culture : site emploi et formation des métiers de la culture : www.profilculture.com
- Association Spectacle Vivant en Bretagne : l'annuaire des formations : http://www.spectacle-vivant-bretagne.fr/_SV/spip.php?rubrique173&R=5
- Cité de la Musique, annuaire des formations : <http://mediatheque.cite-musique.fr/masc/?url=/mediacomposite/cim/>
- Ministère de la Culture : www.metiers-art.culture.fr

GLOSSAIRE

BAFA: Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur, accessible dès 17 ans, en trois stages (théorique, pratique et d'approfondissement ou de qualification.)

BEP: Brevet d'Etudes Professionnelles, en deux ans après la 3^è.

BMA: Brevet des Métiers d'Art, en deux ans après un BEP ou un CAP.

BTMM: Brevet de Technicien des Métiers de la Musique, en trois ans après la 3^è.

BTS: Brevet de Technicien Supérieur, en deux ans après le bac.

CAP: Certificat d'Aptitude Professionnelle, en deux ans, conditions d'accès variables.

CEPI: Cycle d'Enseignement Professionnel Initial, dispensé en Conservatoire.

CEM ou CFEM: Certificat de Fin d'Etudes Musicales

CRR: Conservatoire à Rayonnement Régional.

DEM: Diplôme d'Etudes Musicales

DMA: Diplôme des Métiers d'Art, en deux ans après un bas technologique Arts appliqués (prévoir un an de mise à niveau avec un autre bac).

DNOP: Diplôme National d'Orientation Professionnelle, obtenu à l'issu du CEPI.

DTMS: Diplôme de Technicien des Métiers du Spectacle, après un BEP ou une 1^{ère}; se renseigner selon le DTMS souhaité.

ENM: Ecole Nationale de Musique.

ENSATT: Ecole Nationale Supérieure des Arts et Techniques du Théâtre, située à Lyon; niveau d'admission variable selon les filières.

FEMIS: Ecole Nationale Supérieure des Métiers de l'Image et du Son, accessible sur concours avec un niveau bac+2.

ISI: Initiation aux Sciences de l'Ingénieur.

STI: Sciences et Technologies Industrielles.

STT: Sciences et Technologies Tertiaires.

TMD: Technicien de la Musique et de la Danse.

RÉFÉRENCES

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Les Métiers du spectacle, de Gilbert AZOULAY et Mathias GOUDEAU, ed. ONISEP, coll. Parcours, 2005
Officiel de la musique 2008, guide annuaire des musiques actuelles, ed. de l'IRMA, 2007

SITOGRAFIE

<http://www.cpnfsv.org>, site de la Commission Nationale Paritaire Emploi Formation Spectacle Vivant

<http://mediatheque.cite-musique.fr>

<http://www.metiers-art.culture.fr/>

<http://tpe-musique-noir-social.blogspot.com/>

<http://www.cio-brest.org/>

<http://www.profilculture.com>

<http://www.onisep.fr>

Et les sites des établissements de formation.

À REMETTRE À TON PROFESSEUR PRINCIPAL

Nom

Prénom

Classe

ÉVALUATION DU DOCUMENT :

1-Est-ce que tu as tout compris ?

.....
Sinon souligne ce que tu n'as pas compris.

2-Est-ce que tu as trouvé le document facile à lire, compliqué, intéressant... ?

.....
Développe.
.....
.....
.....
.....
.....
.....

3-Est ce que tu estimes que tu as appris de nouvelles choses sur l'orientation et les métiers après la 3^e ?

.....
Développe.
.....
.....
.....
.....
.....

4-Après la lecture de ce document, est ce que tu te poses encore des questions sur les métiers et les études qu'on peut faire après la 3^e ?

.....
Développe.
.....
.....
.....
.....
.....